



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Orléans, le 01/12/2020

### Suppression du passage à niveau N°144 sur la commune de Villechauve (41)

Les travaux de bétonnage du pont cadre du futur passage de la RN 10 au-dessus de la ligne ferroviaire Brétigny-La Membrolle-sur-Choisille ont été finalisés mi-novembre 2020.

L'opération de suppression de ce passage à niveau n°144, recensé comme dangereux, s'inscrit dans le plan décidé par l'État suite à l'accident d'Allingue le 2 juin 2008 et bénéficie d'un financement de 11 M€ assuré à 100 % par l'Etat.



Crédit photo : groupement GUINTOLI / NGE GC / TPPL

**Florence KLEIBER**  
**DREAL Centre – Val de Loire**

Tél. : 02.36.17.41.27  
Mél : [florence.kleiber@developpement-durable.gouv.fr](mailto:florence.kleiber@developpement-durable.gouv.fr)

**Colette THEAS-DUHAMEL**  
**Préfecture**

Tél. : 02.38.81.40.35  
[colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr](mailto:colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr)

L'infrastructure ferroviaire, à voie unique et non électrifiée, supporte une moyenne de 8 circulations par jour entre 5 h et 21 h (2 circulations fret et 6 circulations voyageurs). La RN10 actuelle est composée d'une chaussée bidirectionnelle supportant un trafic moyen de 8 612 véhicules par jour (données 2015), dont 25 % de poids lourds. Elle constitue également un itinéraire pour les convois exceptionnels.



La Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire, représentante de l'État, a confié le suivi des travaux en 2018 au bureau d'étude Antéa Group.

Les travaux sont réalisés par le groupement GUINTOLI / NGE GC / TPPL. Lancés mi-février 2020, ils n'ont été suspendus qu'un mois pendant le premier confinement lié à l'épidémie de Covid 19. Le coût des mesures sanitaires importantes mises en œuvre sur le chantier et supervisées par le bureau Véritas est estimé à environ 5 % du montant des travaux.

La réussite de l'étape cruciale de bétonnage du pont cadre, permet d'aborder sereinement la suite de la réalisation du chantier (remblais d'accès puis construction de la chaussée). L'ouverture à la circulation de cette nouvelle portion de la RN 10 est fixée au 1<sup>er</sup> mars 2021.

**Florence KLEIBER**  
**DREAL Centre – Val de Loire**

Tél. : 02.36.17.41.27  
Mél : florence.kleiber@developpement-durable.gouv.fr

**Colette THEAS-DUHAMEL**  
**Préfecture**

Tél. : 02.38.81.40.35  
colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr